

Diagnostiquer l'ancrage territorial d'une réserve naturelle

Fiche pratique

➤ *Pourquoi diagnostiquer l'ancrage territorial d'une réserve naturelle ?*

L'**appropriation locale** d'une réserve naturelle et sa **bonne intégration au contexte socioéconomique** sont des clés de réussite du projet de protection porté par le gestionnaire et encadré par le plan de gestion.

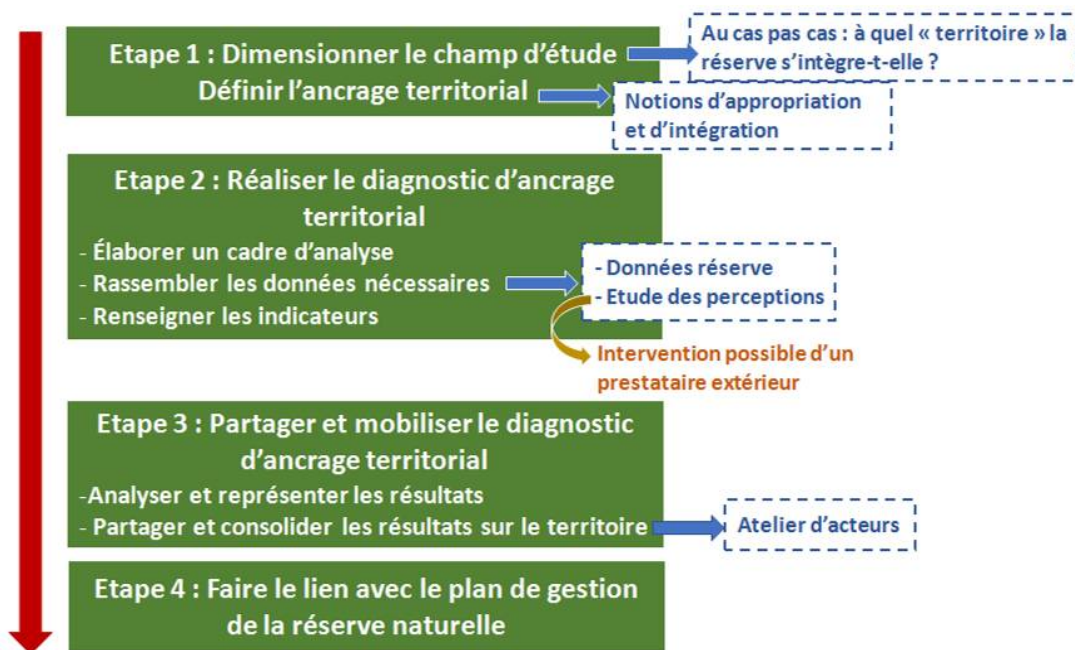
C'est pourquoi mesurer l'ancrage de la réserve dans son territoire s'avère tout aussi utile que l'analyse du patrimoine naturel en présence : cela contribue à détecter les facteurs clés de succès, sur la base desquels pourront être définis des objectifs à long terme et mises en place des actions ciblées en lien avec les acteurs locaux.

En outre, mesurer l'ancrage territorial permet de favoriser le partage et le soutien du projet par les acteurs locaux eux-mêmes, dont les habitants et leurs élus. En retour pour les acteurs locaux, l'ancrage de la réserve dans son territoire est gage d'un développement local plus durable, respectueux du patrimoine naturel. Ces interrelations, quand elles sont connues et mieux appréhendées, sont sources d'une dynamique réciproque très positive entre la réserve naturelle et son territoire.

Ce dernier aspect est renforcé par le type de diagnostic à mener, qui combine recueil de **données factuelles** et **analyse de perceptions** d'acteurs. De par son sujet (les interactions entre la réserve et le territoire l'environnant), il est important d'aborder le diagnostic sous un angle sociologique et humain, c'est-à-dire de se pencher sur les visions des individus et des collectifs en présence, y compris celle du conservateur. Le diagnostic d'ancrage peut ainsi contribuer à un élargissement de son propre champ de vision.

➤ *Démarche proposée*

La présente fiche propose une démarche de diagnostic de l'ancrage territorial d'une réserve naturelle en 4 étapes :



Étape 1- Dimensionner le champ de l'étude, définir le principe d'ancrage territorial

Objectif : Cerner les types d'interactions réserve naturelle – Territoire

Qui peut réaliser cette étape : Gestionnaires de réserve, éventuellement appuyés par un prestataire extérieur.

Démarches à mettre en œuvre : S'appuyer sur les notions d'appropriation et d'intégration locales et définir le territoire d'étude et les acteurs à rencontrer.

L'ancrage territorial peut être défini par la combinaison de deux éléments : l'appropriation et l'intégration.

La notion d'appropriation

La notion d'**appropriation locale** renvoie à celle des représentations sociales : elle est composée de la vision des individus et des collectifs en présence sur le territoire, leur connaissance de la réserve naturelle et des enjeux de protection liés à son instauration (finalité, règles, gestionnaire, actions), les caractéristiques perçues de la RN (environnementales, institutionnelles, territoriales, d'usages, etc.). Elle englobe également des éléments identitaires, des symboliques propres à chaque RN, des composantes auxquelles les personnes rencontrées attachent de l'importance.

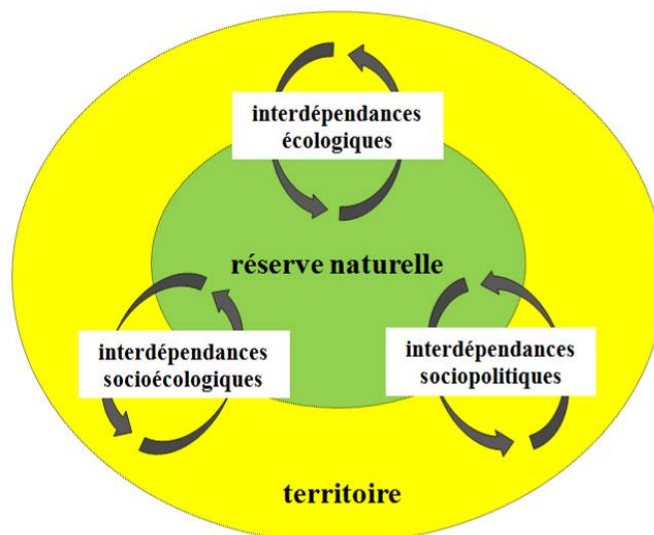
L'appropriation peut aussi être définie en fonction de critères de connaissance (les personnes connaissent la réserve naturelle), d'intérêt (elles y voient des avantages pour elles ou leur territoire) et d'implication (elles se joignent à son action et participent à sa promotion).

La notion d'intégration

La notion d'**intégration locale** renvoie à celle des interrelations entretenues entre la RN et son territoire d'accueil, entre le gestionnaire et les autres acteurs locaux dans la construction continue d'une vision partagée de la RN dans son territoire. La mesurer revient à mieux connaître les interdépendances écologiques et sociales, à caractériser les usages et les acteurs, les interactions avec les enjeux de conservation, l'importance de la RN pour les acteurs du territoire et inversement.

Les **interdépendances qu'entretiennent les réserves naturelles avec leur territoire** peuvent être classées en trois catégories (Therville, 2013) :

- **Interdépendances écologiques** : liées au fonctionnement écologique (ex. : relatives à l'hydrologie des bassins versants, aux continuités écologiques entre zones refuges) et aux politiques environnementales ;
- **Interdépendances socioécologiques** : usages directs et indirects des écosystèmes (ex. : activités agricoles, sylvicoles, de loisirs) ;
- **Interdépendances sociopolitiques** et institutionnelles : mobilisation des ressources du territoire pour la RN, qu'elles soient politiques (soutien des élus à la RN), financières (ex. : aides de collectivités), ou culturelles (attachement local à la RN).



Pour aller plus loin...



Acteon environnement – Biotope (2016) Appropriation et intégration des réserves naturelles d'Ile-de-France dans leur territoire ». Etude commandée par la DRIEE, la Région Île-de-France et Réserves naturelles de France.

Therville C. (2013) Des clichés protectionnistes aux approches intégratives : l'exemple des réserves naturelles de France. Thèse de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO).

Définir le territoire d'étude et les acteurs à rencontrer

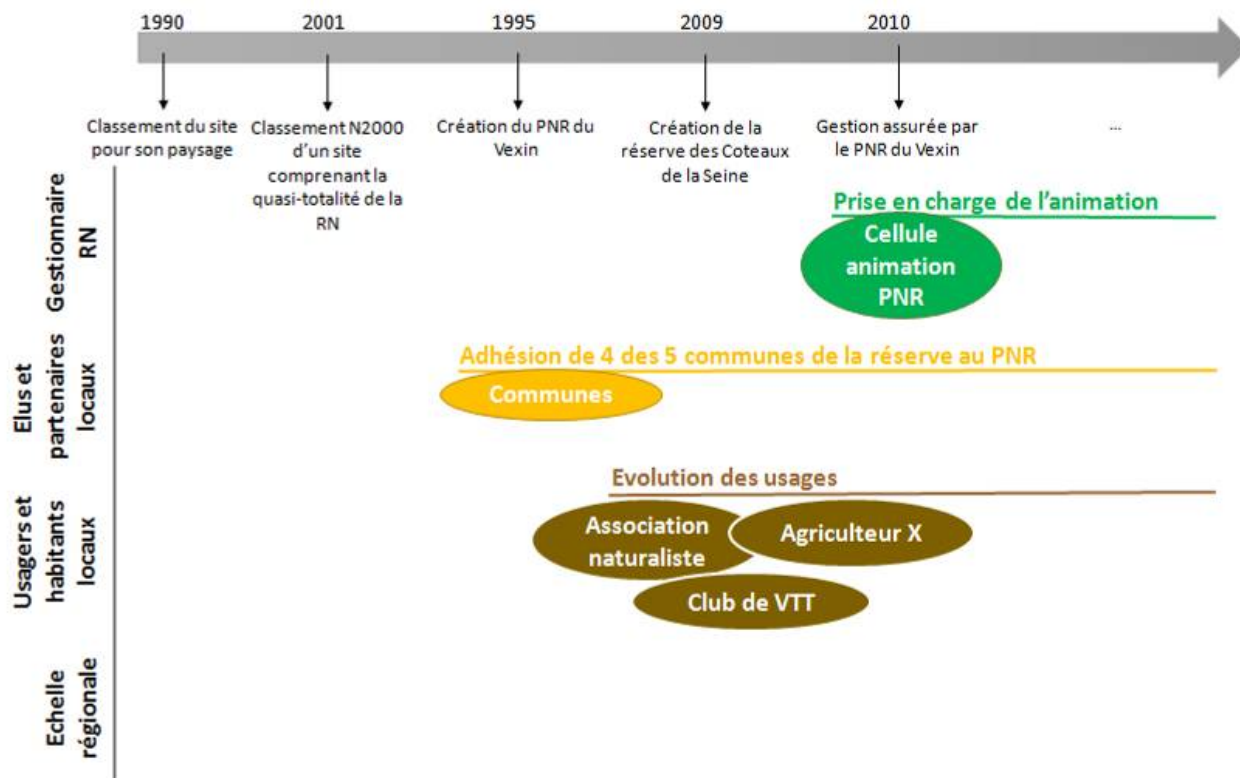
La réserve naturelle est classée sur un territoire bénéficiant d'une dynamique propre. La définition du « territoire » auquel il est souhaitable que la réserve naturelle s'intègre fait partie des questionnements de départ d'un diagnostic, celui-ci impliquant de faire des choix quant au périmètre d'étude.

Se construire une perception du territoire d'ancrage de la réserve peut passer par des étapes simples de connaissance du contexte :

- Connaître les principaux enjeux économiques, sociaux, politiques, voire culturels du territoire (au-delà des membres du comité consultatif de gestion) ;
- Identifier les acteurs-clés, leurs projets, les relations entre eux et plus globalement l'organisation et les dynamiques locales ;
- Avoir une vision historique des actions de ces acteurs en fonction des principaux événements survenus sur le territoire étudié.

Ainsi, l'appréhension du territoire de la réserve naturelle peut être constituée d'une première étape d'identification des acteurs en présence et de leur historique d'interaction (basé sur des données factuelles et facilement mobilisables) avec la réserve. Cette démarche consiste à placer les faits marquants depuis la création d'une réserve sur une ligne du temps en mettant en évidence les faits ayant une incidence sur l'appropriation ou l'intégration des différents acteurs.

La ligne de temps est une façon simple et visuelle de représenter cet historique (exemple de la RNN des Coteaux de la Seine) :



Par ailleurs, la définition du « **territoire d'intégration de la réserve** » peut faire appel à plusieurs échelles.

En effet, une réserve naturelle peut-être mise en relation à différentes échelles territoriales : une échelle locale pour les enjeux paysagers, urbanistiques, ou encore relevant de l'économie locale ; supra-locale (régionale par exemple) pour les relations fonctionnelles écologiques, la gouvernance institutionnelle et les systèmes de financement par exemple.

Ainsi, outre les aspects physiques (géographie, liens écologiques), la définition du territoire d'étude peut être pensée via les liens entre la réserve et différents acteurs ou structures, l'enchaînement des événements passés entre la réserve et le territoire, les conditions socioéconomiques et démographiques du territoire, les dimensions culturelles, etc.

Etape 2- Réaliser le diagnostic d’ancrage territorial de la réserve naturelle

Objectif : Mesurer l’ancrage territorial d’une réserve naturelle

Qui peut réaliser cette étape : Gestionnaires de réserve, éventuellement appuyés par un prestataire extérieur.

Démarches à mettre en œuvre : La mesure de l’ancrage territoriale passe par **3 étapes** :

- ⤷ L’élaboration d’un cadre d’analyse (définir des indicateurs de mesure et de suivi) ;
- ⤷ Le rassemblement des données nécessaires ;
- ⤷ Le renseignement des indicateurs.

La présente fiche, ainsi que la fiche complémentaire sur les indicateurs, proposent un **modèle de cadre d’analyse applicable à l’ensemble des réserves naturelles**.

L’architecture globale en est la suivante :

Type d'acteur	Structure et acteur rencontré	Appropriation			Intégration		
		Connaissance	Intérêt	Implication	Interdépendances écologiques	Interdépendances socioécologiques	Interdépendances sociopolitiques
Gestionnaire	Chargé de mission						
Gestionnaire	Président						
Elus et partenaires locaux	Commune X						
Elus et partenaires locaux	Commune Y						
Elus et partenaires locaux	Médiathèque						
Usagers et habitants locaux	Agriculteur						
Usagers et habitants locaux	Société de chasse						
Usagers et habitants locaux	Club de VTT						
Usagers et habitants locaux	Association naturaliste						
Usagers et partenaires échelle régionale	Département X						
Usagers et partenaires échelle régionale	Conseil Régional						

De manière plus fine, les indicateurs se décomposent en sous-indicateurs, qui relèvent de deux types :

Des sous-indicateurs de type **métriques** (données factuelles, comme le nombre de visiteurs par an par exemple), pouvant être renseignés directement par le gestionnaire, via le carnet de bord, les rapports d'activités...

APPROPRIATION								
Indicateurs de connaissance								
Signalétique indiquant la présence de la RN	Connaissance des points d'accès	Accessibilité au public	Place des activités relatives à l'accueil du public dans la gestion de la RN	Fonctions principales de la RN perçues par les acteurs locaux	Communication en dehors du site de la RN	Communication sur le site de la RN	Connaissance des communications produites en dehors du site de la RN	Connaissance de la réglementation

Des sous-indicateurs de **perception**, qu'il est préférable de renseigner *via* le ressenti des acteurs

APPROPRIATION								
Indicateurs d'intérêt					Indicateurs d'implication			
Participation aux activités organisées au sein de la RN en dehors des animations scolaires	Participation aux activités scolaires organisées au sein de la RN	Niveau d'intérêt des usagers	Niveau d'intérêt des riverains	Niveau d'intérêt des élus	Implication de bénévoles sur la réserve	Implication des acteurs dans le comité consultatif de gestion	Implication des acteurs dans les autres instances	



(par exemple le niveau de compréhension du règlement de la réserve localement).

INTEGRATION									
Interdépendances écologiques		Interdépendances socioécologiques					Interdépendances sociopolitiques		
Coordination entre la RN et les politiques environnementales ou les acteurs naturalistes	Perception par les acteurs locaux du gestionnaire en tant que référent environnement	Place des interactions entre la RN et son territoire	Capacité d'interaction de l'équipe de gestion	Fonctionnalité des instances collectives	Intégration des usages	Place de l'avis de la RN par rapport aux projets de territoire pouvant impacter le patrimoine naturel	Positionnement de l'organisme gestionnaire par rapport aux objectifs de la RN	Coordination entre la RN et d'autres types de politiques ou d'acteurs non naturalistes	Part du budget de la réserve provenant d'acteurs autres que les autorités de classement

Pour cela, il est recommandé de réaliser une étude de perceptions, via des entretiens approfondis sur un mode semi-directif (voir annexe 2) avec une liste d'acteurs concernés de façon directe ou indirecte par la réserve naturelle, selon un **échantillon le plus représentatif possible du territoire** (voir annexe 1). L'appel à un **prestataire extérieur** permet de disposer d'un regard neutre et de favoriser l'expression plus libre des acteurs locaux interviewés. En outre, le prestataire peut proposer un échantillon d'acteurs à interviewer plus varié et représentatif des acteurs en présence sur le territoire.

Eventuellement, diffuser un questionnaire pour toucher un plus grand nombre d'acteurs.

Ces deux types de sous-indicateurs sont détaillés dans l'exemple suivant :

-  Sous-indicateurs à renseigner avec des données factuelles
-  Sous-indicateurs à renseigner via une étude des perceptions



L'ensemble des indicateurs à renseigner pour mesurer l'ancrage territorial est détaillé dans la **fiche pratique Indicateurs**, qui présente les métriques liées à chaque indicateur.

Combien de temps consacrer à un diagnostic d'ancrage territorial ?

La durée de l'étude peut être variable selon le territoire et l'importance de l'échantillon d'acteurs interviewés (entre 15 et 30 en fonction du contexte). Cependant, on portera une attention particulière au rythme à donner à cette étude :



- Réaliser l'ensemble de la collecte de données (ensemble des entretiens et questionnaire le cas échéant) dans un délai d'environ 2 mois permet de demeurer dans le cadre d'un diagnostic « à un instant t » et d'éviter les biais liés aux changements de contextes sur le territoire ;
- Les étapes d'analyse doivent être réalisées dans la mesure du possible dès la clôture de la phase de collecte de données ;
- La restitution ([étape 3](#)) doit avoir lieu dans la mesure du possible dans les 6 mois suivant la collecte de données, afin de profiter de l'effet de sensibilisation à la RN et la curiosité souvent suscitée par la démarche d'entretien ;
- Enfin, un diagnostic qui aborde les enjeux d'un territoire est un vaste sujet d'étude et le choix des acteurs à rencontrer, ainsi que le niveau de détail de l'analyse, doivent être précisés dès le début avec le prestataire.

Etape 3 - Partager et mobiliser le diagnostic d'ancrage territorial de la RN

Objectif : Identifier, formuler et opérationnaliser une stratégie pour améliorer l'appropriation et l'intégration des réserves naturelles.

Qui peut réaliser cette étape : Gestionnaires de réserve, éventuellement appuyés par un prestataire extérieur.




Démarches à mettre en œuvre : Partager le diagnostic d'ancrage territorial de la réserve naturelle selon deux axes : la représentation visuelle des résultats et le partage sur la base d'une rencontre avec les acteurs du territoire.

Analyser et représenter les résultats. Exemple d'une réserve naturelle fictive

L'identification des causes et des leviers constituant les enjeux d'ancrage territorial se fait en croisant deux entrées :

- La **synthèse des causes et des leviers** évoquées lors des entretiens semi-directifs (voir étape 2 et le guide d'entretien fourni en annexe 3) : relever les points cités de façon appuyée et/ou redondants entre différents acteurs susceptibles d'expliquer la situation actuelle d'ancrage territoriale de la réserve et les moyens de l'améliorer, les synthétiser ;
- L'**analyse globale des indicateurs**.

Cette seconde tâche implique de reprendre le tableau renseigné lors de l'étape 2 par la ou les personnes réalisant le diagnostic et de tenter d'identifier les points saillants du croisement des indicateurs et des types d'acteurs interrogés.

Type d'acteur	Structure et acteur rencontré	Appropriation			Intégration		
		Connaissance	Intérêt	Implication	Interdépendances écologiques	Interdépendances socioécologiques	Interdépendances sociopolitiques
Gestionnaire	Chargé de mission						
Gestionnaire	Président						
Elus et partenaires locaux	Commune X				Intégration locale inégale		
Elus et partenaires locaux	Commune Y 		Intérêt local				
Elus et partenaires locaux	Médiathèque X 		exprimé				Faible intégration sociopolitique
Usagers et habitants locaux	Agriculteur						
Usagers et habitants locaux	Société de chasse				Faible intégration des usages		
Usagers et habitants locaux	Club de VTT 						
Usagers et habitants locaux	Association naturaliste						
Usagers et partenaires échelle régionale	Département X						
Usagers et partenaires échelle régionale	Conseil Régional	Forte composante régionale					

Ainsi, les points identifiés à l'aide de la représentation visuelle du tableau, croisés aux points soulevés de façon prioritaires par les interrogés dans les entretiens, permettent de reconstituer une « histoire » explicative des enjeux d'ancrage de la réserve naturelle au moment du diagnostic.

Le tableau précédent (représentant l'étape 2 du diagnostic d'une réserve fictive) permet de faire rapidement un certain nombre d'analyses :

- Les acteurs interrogés ont globalement manifesté un intérêt pour la réserve naturelle.
- Certains des acteurs interrogés n'ont aucune forme d'interaction avec la réserve naturelle : la médiathèque et le club de VTT. Globalement on note une faible intégration des usages.
- L'intégration auprès des communes est inégale.
- ~~Les acteurs interrogés ont globalement manifesté un intérêt pour la réserve naturelle.~~
- Malgré l'intérêt manifesté, la réserve bénéficie de peu de soutien de la part du territoire (interdépendances sociopolitiques)

L'analyse détaillée des entretiens permet ensuite de préciser ces analyses et de mettre en évidence quelques éléments d'explication :

- Une des communes interrogées déplore un manque de visibilité sur les objectifs de la réserve en dehors des contraintes imposées à son Plan local d'urbanisme, bien qu'elle ait manifesté un intérêt pour celle-ci. La seconde commune interrogée, dont le maire est un ancien gestionnaire de réserve naturelle, est en revanche très liée à la réserve : les enfants de l'école la visitent régulièrement dans le cadre de sorties scolaires, la commune a calqué sa politique des espaces verts sur les recommandations du conservateur de la réserve et une fête de la nature devrait avoir lieu prochainement.
- L'association naturaliste locale montre notamment une bonne connaissance et un grand intérêt pour la réserve naturelle, mais regrette de ne pas pouvoir s'y investir faute d'interlocuteur. En revanche, la réserve est bien intégrée dans les réseaux naturalistes régionaux, échelle à laquelle les acteurs ont souligné sa pertinence. Elle est mise en cohérence avec les politiques ENS du Département et les

sites Natura 2000 qui s'y superposent. Cependant, seule la Région participe directement à son financement.

- Lors des entretiens, certains acteurs ont souligné le fait que les riverains connaissaient peu la réserve, et l'attribuent en partie au fait que la réserve était entièrement clôturée : ils ont globalement connaissance de son périmètre, mais pas de ses raisons d'être. Certains ont évoqué des visites guidées mais ne savent pas à quel public elles sont destinées, ni à qui s'adresser pour y participer.
- Au niveau des usages, un agriculteur est autorisé à faire paître ses moutons sur des parcelles de la réserve, il n'est cependant pas impliqué dans le Comité Consultatif de Gestion, ce qu'il regrette. La société de chasse a connaissance de la réserve, mais se voit fortement contrainte par ses interdictions par rapport à l'usage qu'elle avait du site avant son classement en réserve naturelle. En conflit, elle refuse de s'y impliquer. Enfin, le club de VTT local fréquente fréquemment les abords de la réserve naturelle mais n'a pas remarqué son existence, n'ayant pas vu de signalisation.
- Aucun de ces trois usagers n'est présent aux réunions du CCG, et aucun n'a connaissance d'y être représenté par une personne identifiable par eux, ce qui a été signalé par eux-mêmes comme un frein important à leur participation aux décisions de la réserve.

Cette synthèse partielle des éléments marquants de la collecte de données permet de pressentir des leviers d'action propres à la réserve étudiée :

- La nécessité de mieux communiquer sur la réserve, notamment autour du site clôturé et peu approprié ;
- L'importance d'identifier un interlocuteur réserve, qui vienne à la rencontre des différents acteurs identifiés dans le diagnostic comme significatifs sur le territoire ; améliorer la visibilité de la structure gestionnaire localement ;
- L'importance de l'échelle régionale, qui est à mobiliser comme un levier d'action et veiller à ce qu'elle reste en lien avec les acteurs concernés par la réserve localement ;
- La nécessité de mieux associer les usagers aux instances de la réserve, notamment le CCG ;
- A l'échelle des communes, le levier important d'un élu sensibilisé, qui permet à la commune X d'être la seule structure interrogée à réussir une forme d'intégration sociopolitique avec la réserve naturelle, à l'exception de la Région ;
- La bonne volonté de la plupart de acteurs, ayant manifesté de l'intérêt pour la réserve, à mobiliser en créant des lieux d'échange et des moyens de s'impliquer, etc.



Des axes supplémentaires d'analyse des résultats sont détaillés en **annexe 54**, concernant notamment l'analyse des profils de perceptions des acteurs et de leur capacité d'intervention.

Partager et consolider les résultats sur le territoire

Organiser un atelier de restitution et d'échange rassemblant les acteurs ayant participé au diagnostic. Il s'agit de présenter le diagnostic de façon communicante et de mettre en discussion le diagnostic d'ancrage territorial, afin de le consolider et de le partager avec tous les acteurs intéressés. Cet atelier peut très bien être ouvert à des acteurs qui n'ont pu être rencontrés, faute de temps ou de disponibilité, pendant le diagnostic. Leurs perceptions recueillies à l'occasion de cette rencontre permettant d'enrichir le diagnostic d'état initial.



Etape 4 - Faire le lien avec le plan de gestion de la RN

Le plan de gestion doit permettre, face au constat établi grâce du diagnostic d’ancrage territorial, de définir un plan d’action pour améliorer l’ancrage territorial de la réserve et un suivi-évaluation de celui-ci.



La **fiche pratique Indicateurs** propose une structuration des indicateurs compatibles avec le format de l’arborescence du plan de gestion.

Ainsi, les métriques des indicateurs peuvent être renseignées selon la grille proposée dans la fiche Indicateurs.

Enfin, des formes graphiques spécifiques sont proposées dans la fiche Indicateurs afin de représenter l’évolution, les objectifs et les tendances recherchées de l’ancrage territorial.

ANNEXE 1 : Choisir un échantillon d'acteurs à interroger

Le choix de l'échantillon est une étape cruciale de la collecte de données. Il s'agit ici de choisir un **groupe de d'une vingtaine acteurs représentatifs (au-dessus c'est écrit 15 à 30, mieux vaut rester homogène, choisir l'un ou l'autre)** du territoire en interaction actuelle ou potentielle avec la réserve.



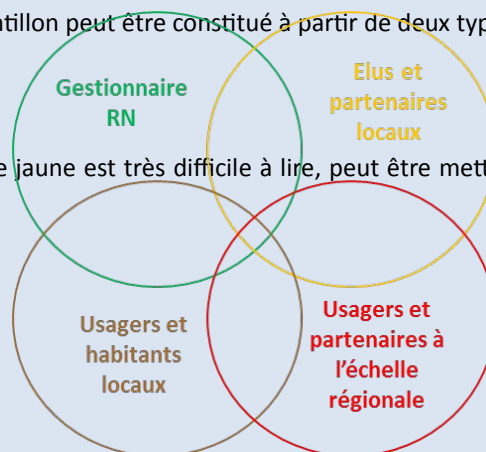
Attention : l'échantillonnage n'est pas le choix des acteurs les plus concernés ou les plus actifs actuellement sur la réserve. Il peut inclure des personnes n'en ayant pas encore connaissance ou étant en conflit d'intérêt avec celle-ci, s'ils sont considérés comme acteurs significatifs sur le territoire de la réserve. En cela, il ne peut pas être constitué sur la base du volontariat des répondants, sous peine de biaiser le diagnostic.

Afin d'assurer la représentativité du groupe choisi, l'échantillon peut être constitué à partir de deux types de critères (à adapter selon les contextes) :

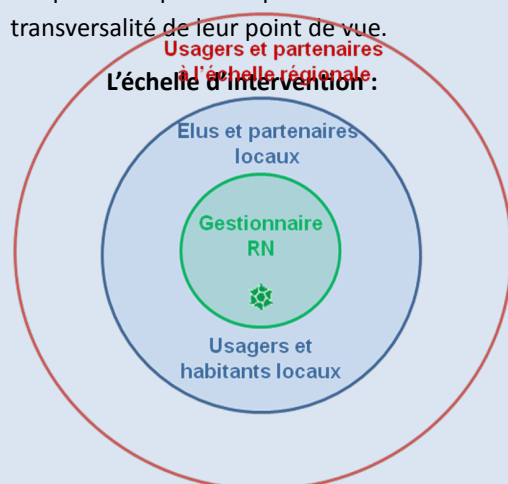
Les types d'acteurs :

4 types d'acteurs, représentés par le schéma ci-contre (le jaune est très difficile à lire, peut être mettre du orange plutôt), sont à identifier.

Cette première typologie « fonctionnelle » des acteurs pourra être mise en relief avec les profils de perceptions utilisés lors de l'analyse (voir annexe 5).



Ainsi, il est intéressant d'élaborer un échantillon où chacun de ces types d'acteurs sont suffisamment représentés, et de l'équilibrer ensuite selon le contexte pré-identifié en étape 1. On prendra garde notamment à ne pas surreprésenter la structure gestionnaire, et à recueillir une vision pluridisciplinaire (acteurs de l'urbanisme, aménagement, tourisme, usages économiques, etc.). Les personnes « multi-casquettes » peuvent par ailleurs se révéler des informateurs particulièrement intéressants de par la transversalité de leur point de vue.



Des acteurs intervenant à différentes échelles doivent être représentés au sein de l'échantillon. L'échelle locale (celle du « territoire de la réserve » identifié en étape 1) sera privilégiée de par la proximité immédiate avec la réserve de ces acteurs, mais des usagers et partenaires à l'échelle régionale doivent également être ciblés afin de définir les modalités d'intégration de la réserve à différentes échelles.



Astuce : On pourra s'aider de l'arrêté de constitution du Comité consultatif de gestion de la réserve afin de sélectionner. Cependant, il est fortement recommandé de **prévoir quelques entretiens non prédéfinis** pour permettre aux premiers enquêtés de recommander d'autres acteurs, qu'ils considèrent comme « clés » du territoire.

ANNEXE 2 : Réaliser des entretiens semi-directifs

Les entretiens avec les personnes sélectionnées pour l'échantillon doivent être menés sur un mode semi-directif... **Qu'est-ce qu'un entretien semi-directif ?**

L'entretien semi-directif est une méthode de recueil de données qualitatives couramment mobilisée dans les études sociologiques. Il consiste pour l'enquêteur à induire un minimum d'éléments dans la discussion (par exemple demander "quel est selon vous le niveau de connaissance de la réserve par les acteurs locaux ?" plutôt que : "pensez-vous que la réserve soit mal connue des acteurs locaux ?") afin de laisser s'exprimer les catégories propres de l'interrogé, en posant notamment des questions ouvertes sur les thèmes à discuter, et à **limiter ses interventions**, en se limitant à **recadrer discrètement** la discussion lorsque nécessaire. Lorsqu'un thème est insuffisamment traité au regard des objectifs de l'entretien, il peut faire l'objet d'une relance de la part de l'enquêteur.

Le guide d'entretien d'un entretien semi-directif est ainsi flexible, construit autour de **grands thèmes à aborder** dans un ordre non nécessairement prédéfini, ce qui permet de lancer une discussion fluide et d'éviter la dynamique question/réponse, souvent trop déductive pour laisser s'exprimer le ressenti des interrogés.

Pourquoi des entretiens semi-directifs pour le diagnostic de l'ancrage territorial des réserves ?

L'appropriation et l'intégration se mesurent en combinant deux types d'indicateurs (voir fiche pratique Indicateurs de suivi) :

Des indicateurs pouvant être renseignés par des **métriques** (données factuelles, comme le nombre de visiteurs par an par exemple)

Des indicateurs qu'il est préférable de renseigner via le **ressenti des acteurs** (par exemple le niveau de compréhension du règlement de la réserve localement). La subjectivité des points de vue, si elle doit faire l'objet d'une vigilance, est normale et fait partie intégrante de l'information collectée.

Pour renseigner au mieux ce second type d'indicateurs, l'entretien semi-directif d'un échantillon d'acteurs reste la méthode la plus efficace, et le croisement de ces deux types d'indicateurs permet une mesure la plus complète possible des différents éléments constitutifs de l'appropriation et l'intégration

Enfin, l'entretien semi-directif permet une prise de contact directe avec les acteurs rencontrés, qui a souvent pour effet d'induire une sensibilisation à la thématique de la réserve naturelle. Cette première prise de contact devra ensuite être consolidée par la rencontre de restitution et de partage du diagnostic.



Astuce : annoncer au début de l'entretien les modalités de celui-ci (expliquer le principe de l'entretien semi-directif) permet de mettre l'interrogé plus rapidement à l'aise avec le fait de faire des réponses développées, d'exprimer son ressenti et de ne pas être en attente de questions précises ou purement techniques.

Annexe 3 : Guide d'entretien à destination des acteurs rencontrés dans le cadre du diagnostic de l'ancrage territorial

Introduire rapidement l'entretien :

1/Rappeler le contexte et l'objectif de la rencontre

2/Poser les principes de l'échange : l'entretien va se dérouler sur un mode semi-directif, c'est-à-dire assez libre. Je vais introduire un certain nombre de thèmes, dont nous pourrions discuter selon ce qui vous semble le plus important. Ce mode d'échange vous convient-il ? Avez-vous des questions avant de commencer ?

3/Annoncer la durée de l'entretien : nous pouvons nous donner environ une heure.

Thèmes à aborder (thématique cœur + relances éventuelles) :

1. Connaissance et identification de la réserve

Avez-vous connaissance de la réserve ? Quel est votre lien avec la réserve ?

Quels types d'interactions avez-vous avec la réserve ? Dans quels cadres êtes-vous amené à interagir avec la réserve ?

Qui est votre interlocuteur au niveau de la réserve ? Sur quels sujets portent vos échanges ?

2. Intégration des actions de la réserve

La réserve mène-t-elle des actions qui vous concernent ? En quoi vous concernent-elles ?

Avez-vous des projets ou politiques communes (institutionnels et collectivités) avec la réserve ?

3. Sentiment vis-à-vis de la réserve

Comment qualifieriez-vous votre lien actuel avec la réserve ? Justifier

La réserve présente-t-elle un intérêt particulier pour vous actuellement ? Dans le futur ?

La réserve représente-t-elle une contrainte pour vous ? Lesquelles ? Ces contraintes font-elles l'objet de négociations ? Si non, comment imagineriez-vous la construction d'un compromis avec la réserve ?

Avez-vous des liens avec d'autres acteurs environnementaux que la réserve ? Lesquels, et dans quel cadre ?

4. Sentiment d'intégration à la réserve et intégration effective

Participez-vous au Comité consultatif de gestion ? Si oui, quel est votre sentiment vis-à-vis de cette instance ? Si non, souhaiteriez-vous participer à cette instance ?

Participez-vous à d'autres réunions en lien avec la réserve ?

Que faudrait-il changer pour que vous soyez plus satisfait des actions de la réserve ?

5. Interactions avec d'autres réserves naturelles

Connaissez-vous d'autres réserves naturelles que celle dont nous venons de parler ? Si oui, dans quel cadre ?

Qui est votre interlocuteur sur cette/ces réserve(s) ?

Percevez-vous des liens entre cette ou ces réserve(s) et celle faisant l'objet de l'entretien ? Lesquels ?

ANNEXE 4 : Aller plus loin dans l'analyse de l'étude de perceptions

1/ Représenter les acteurs selon leurs différentes perceptions de la réserve

L'objectif de cette étape d'analyse est de comprendre les perceptions des acteurs du territoire au travers de l'outil des profils cognitifs (Therville, 2013) en vue de définir une stratégie pour faire évoluer les profils vers une fédération des acteurs.

Pour chacune des personnes de l'échantillon, l'enquêteur prestataire renseignera la typologie de profils cognitifs établie par C. Therville selon son ressenti global de l'entretien. Si le diagnostic est réalisé par plusieurs enquêteurs, une étape de croisement des ressentis est indispensable afin d'assurer une répartition homogène des interrogés dans les catégories. Le profil cognitif des acteurs est une représentation de l'équilibre entre les inconvénients et les avantages qu'ils perçoivent à la réserve. C. Therville a distingué dans sa thèse 4 types de profils cognitifs :

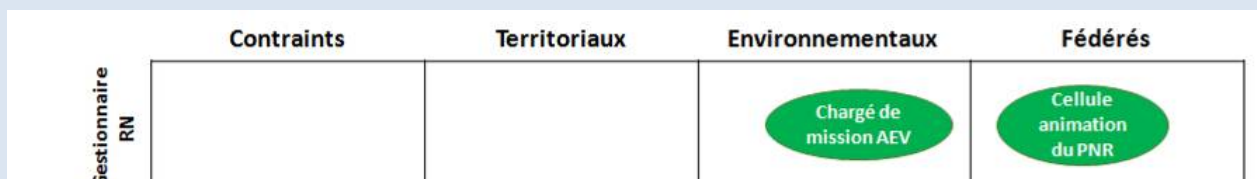
Le profil contraint : l'acteur perçoit un bilan négatif contraintes/avantages de la RN. Ces acteurs sont souvent opposants déclarés ou latents de la RN. Ils insistent sur les inconvénients réglementaires et financiers, quel que soit le contexte territorial ;

Le profil territorial : l'acteur a des positions abstentionnistes et passives (aucun inconvénient, aucune contrainte), ou perçoit un équilibre des avantages/inconvénients très dépendante du contexte territorial ;

Le profil environnemental : l'acteur est convaincu par les objectifs de conservation de la nature. Le soutien à la réserve naturelle est total, mais sa vision du monde se concentre autour de la RN et de ses objectifs, sans aller vers une démarche territoriale ;

Le profil fédéré : l'acteur a une vision fédératrice entre "territoriaux" et "environnementaux". Il adhère au projet de réserve, reconnaît les avantages -en termes de biodiversité, d'enjeux territoriaux, et les inconvénients liés aux compromis devant être faits. Il accepte ces contraintes et tente de les atténuer.

La représentation de la répartition des acteurs selon leur profil cognitif à un instant t peut être réalisée sur la base d'une matrice simple à 2 entrées faisant référence à chacun des profils cognitifs et aux grands types d'acteurs précédemment évoqués. Le schéma ci-dessous en constitue un exemple (l'illustration est donnée à titre d'exemple et concerne une réserve fictive) :

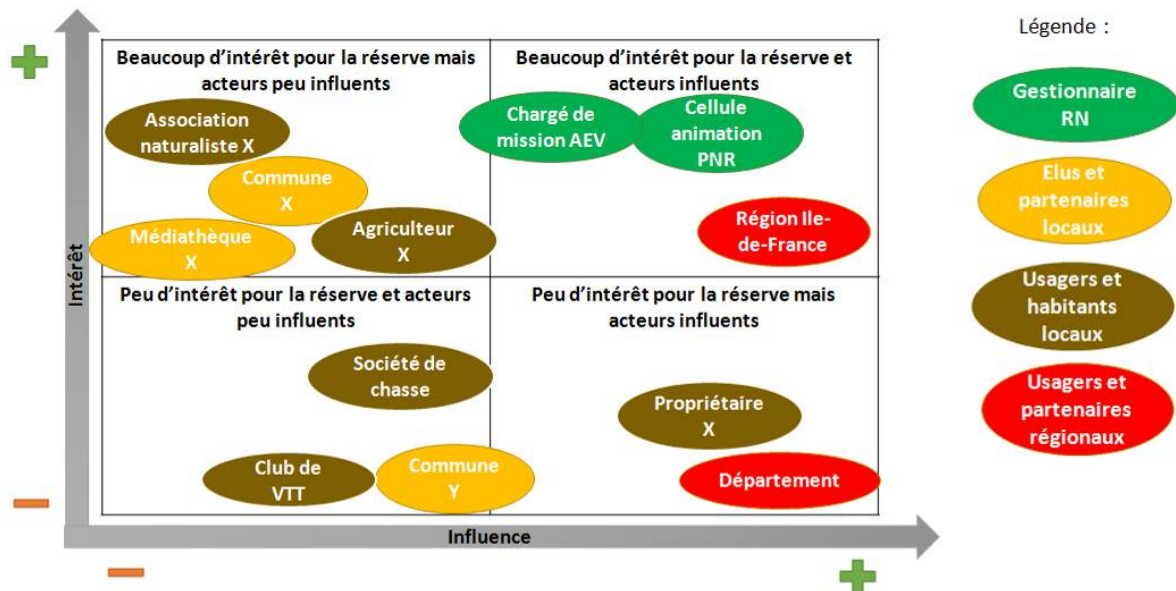


ANNEXE 45 : Aller plus loin dans l'analyse de l'étude de perceptions

2/ Evaluer la potentialité d'action des acteurs du territoire au regard de la réserve naturelle

L'analyse de la potentialité d'action des acteurs d'un territoire a pour objectif de se donner une vision globale du poids des acteurs du territoire dans la perspective d'interactions avec la réserve naturelle étudiée. Elle s'effectue en 2 étapes :

1. Réaliser une matrice simple à 4 entrées permettant de visualiser :
 - L'intérêt supposé des acteurs
 - L'influence supposée des acteurs
2. Placer les acteurs dans les 4 secteurs de la matrice :



ANNEXE 5b 4b : Au-delà au diagnostic, comment intervenir auprès des acteurs en fonction de leur positionnement ?

La typologie des acteurs en fonction de leur intérêt et de leur influence permet d'identifier des modes d'interventions adaptés aux différents positionnements. Le schéma suivant en propose un exemple :

